

Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée extraordinaire du conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne qui s'est tenue le lundi 23 septembre 2019 à 18 h à la salle A-220.

Sont présents :	Madame	Marie-Bétié Collot
	Messieurs	Jean-François Carrière Robert Dussault Normand Fournelle Yves Mc Nicoll Mathieu Roger
Se sont excusés :	Mesdames	Marie-Josée Couture Martine Jalbert
	Messieurs	Michel Girard Bernard Grandchamp Jean-Claude Mondion Simon Paquin Jean-Claude Young
Invité :	Monsieur	Sylvain Poirier, directeur d'INÉDI
Secrétaire de l'assemblée :	Madame	Patricia Lehoux, gestionnaire administrative, Direction du collège

141.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

En l'absence de quorum, monsieur Normand Fournelle, président de l'assemblée, propose la tenue d'une séance extraordinaire, alors les membres présents formeraient quorum et ce, afin de faire cheminer les dossiers vers le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES) puisque les dates butoir doivent être respectées.

CECT-190923-01 *Sur proposition de monsieur Robert Dussault, dûment appuyée par monsieur Jean-François Carrière, il est résolu de déclarer l'assemblée extraordinaire ouverte.*

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 141.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 141.2 Adoption du plan de travail 2019-2020 d'INÉDI (Invité : Sylvain Poirier) (1)
- 141.3 Avis sur la recommandation d'émission de diplômes (Chantal Majeau) (1)
- 141.4 Levée de l'assemblée

141.2 Adoption du plan de travail 2019-2020 d'INÉDI.

Monsieur Sylvain Poirier, directeur d'INÉDI, présente le plan de travail pour l'année 2019-2020.

Attendu le dépôt du plan de travail annuel du CCTT INÉDI;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Terrebonne;

CECT-190923-02 *Sur proposition de monsieur Mathieu Roger, dûment appuyée par monsieur Jean-François Carrière, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière (CRL) en vue de l'adoption du plan de travail 2019-2020 du CCTT INÉDI.*

Adopté à l'unanimité

141.3 Avis sur la recommandation de diplômes

Madame Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente l'avis sur la recommandation de diplômes.

Projet de résolution #1

Attendu les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CECT-190923-03 *Sur proposition de monsieur Robert Dussault, dûment appuyée par madame Marie-Bétié Collot, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne recommande au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiants dont le nom apparaît sur la liste suivante :*

- TB2019041501

Adopté à l'unanimité

Projet de résolution #2

Attendu les dispositions de l'article 33 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CECT-190923-04 *Sur proposition de monsieur Mathieu Roger, dûment appuyée par madame Marie-Bétié Collot, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne recommande au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales à l'étudiant dont le nom figure en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui a atteint les objectifs de son programme.*

Adopté à l'unanimité

141.4 Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Robert Dussault de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 18h45.

Président

Secrétaire de l'assemblée